

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 76 (1931)
Heft: 4

Artikel: Manœuvres du service de santé à Wohlen (Argovie) du 8 au 11 juillet 1929
Autor: Haller, de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341367>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Manœuvres du service de santé

à Wohlen (Argovie) du 8 au 11 juillet 1929.

INTRODUCTION.

La guerre mondiale a profondément modifié les conditions dans lesquelles devait travailler le Service de santé des armées. Dès la fin de l'occupation des frontières, le Médecin en chef s'attacha à la lourde tâche de réorganiser notre Service de santé. Il est arrivé à chef, et le projet du nouveau Règlement du Service de santé (R. S. S.) a été adopté au cours de 1930.

Depuis longtemps le Médecin en chef avait senti la nécessité de soumettre ce nouveau R. S. S. à l'épreuve d'exercices de grande envergure, ne s'arrêtant pas seulement à la place de pansement, comme jusqu'ici dans les écoles de recrues ou les cours de répétition, mais s'étendant jusqu'à la station terminus des trains sanitaires, en passant par la place de rassemblement des blessés légers, les places de transmission, les groupes des transports sanitaires. A cet effet, il fallait ... du monde et des crédits ! On ne pouvait mobiliser nos unités sanitaires de landwehr, ni soustraire à leur programme d'instruction deux ou trois régiments d'infanterie en cours de répétition, fût-ce pour un jour. Il fallut donc chercher la solution ailleurs.

En 1929 enfin, le Médecin en chef put convoquer ses cadres à de grandes manœuvres « bleues », qui eurent lieu, en juillet, dans la région comprise entre la Reuss-Bremgarten-Villmergen-Muri. Y prirent part : l'Ecole de recrues du S.

de S. I/29 à Bâle ; le groupe sanitaire 4, le groupe sanitaire de montagne 14, qui accomplissaient leur cours de répétition dans cette région ; et un détachement de l'Ecole des recrues du service des automobiles de Thoune.

Le colonel Hauser, d'accord en cela avec le commandant du 2^e corps d'armée, désirait voir travailler le S. de S. d'une brigade renforcée dans le combat de rencontre et la poursuite, et, pour un R. I. Iw., dans la défensive. Cet exercice devait s'étendre de la ligne de feu jusques, et y compris, un train sanitaire représenté par deux wagons C. F. F. transformés. Les unités de landwehr, qui, réglementairement, auraient été attachées à la brigade, durent être « figurées ».

La direction de la manœuvre était aux mains du Médecin en chef, colonel Hauser, auquel étaient adjoints cinq officiers du corps des instructeurs du S. de S.

L'arbitrage était dirigé par le Médecin de division de la 4^e division. Un officier instructeur du S. de S. fonctionnait comme arbitre à chaque régiment. Il représentait en même temps le commandant de ce régiment, informant les médecins de régiment et de bataillon des changements survenus dans la situation.

Une critique de la manœuvre eut lieu le lendemain de chaque exercice. Tous les officiers disponibles y prirent part, ainsi qu'un grand nombre d'officiers des troupes sanitaires, en civil, qui suivirent les manœuvres, qui à pied, qui en vélo, les autres en auto.

Le Colonel commandant le 2^e corps d'armée suivait les manœuvres. Le Colonel commandant de corps Bridler, inspecteur du S. de S., a suivi depuis trois ans, avec un intérêt averti, les exercices des troupes sanitaires. Il s'est intéressé particulièrement aux efforts du Médecin en chef pour la mise au point du R. S. S. Si bien des points litigieux ont été liquidés à la satisfaction de l'E. M. G. et du S. de S., c'est, pour, une grande part à son influence qu'on le doit. Il a toujours suivi avec bienveillance les travaux des officiers du service de santé et a pris une part active à leur perfectionnement. C'est, en partie, à ses efforts que les manœuvres de Wohlen ont pu avoir lieu et ont si bien réussi. Le corps des officiers

des troupes sanitaires lui est très reconnaissant pour son appui constant et son bienveillant intérêt.

Passons à l'exposé de ces manœuvres. Nous ne discuterons pas les dispositions des médecins de bataillon, nids de blessés, postes de secours. Nous étudierons par contre en détail les mesures des médecins dirigeants et le fonctionnement des formations que l'on vit représentées pour la première fois.

SITUATION GÉNÉRALE ¹.

1. Une armée rouge a franchi le Rhin et marche en direction générale S-W.

Le gros de l'armée bleue opère sa concentration en deux groupements :

Groupe a dans la région Zug-Lucerne, en vue de l'offensive contre le flanc gauche de rouge, à cheval sur la Reuss.

Groupe b dans le Sectal et le Suhrtal, derrière le 2^e corps d'armée.

2. Un détachement particulier, formé par le 2^e corps d'armée, a atteint le 7 juillet 1929 les positions suivantes :

a) Une brigade de cavalerie dans le secteur Mettmestetten-Obfelden.

b) Une brigade de cavalerie sur et derrière la ligne Weidhof-Merenschwand-Birri-Althäusern.

c) Une brigade renforcée tient, après un violent combat défensif, le front Wili-Bettwil-nord de Fahrwangen-Hölzli.

d) Une brigade de landwehr renforcée s'est installée sur les hauteurs à l'W de la Wag, entre les lacs de Baldegg et de Hallwil.

e) Une division renforcée s'est retirée, après un combat traînant contre les troupes rouges venant de Koblenz, sur les hauteurs à l'W de l'Aa, entre le lac de Hallwil et l'Aar. Elle y installe une position défensive.

3. L'aile droite du 1^{er} corps d'armée occupe une position préparée sur la ligne Veltheim-Linnberg-Widderegg-Kornberg, ainsi que des positions situées plus à l'Ouest.

¹ Voir le croquis et, pour le détail, la carte au 1 : 100 000, feuille d'Aarau.

I. EXERCICE DU 8 JUILLET 1929.

SITUATION SPÉCIALE DE LA BRIGADE 12 RENFORCÉE

LE 7 JUILLET AU SOIR.

TACHES ET ORGANISATION POUR L'EXERCICE DU 8/9 JUILLET 1929.

1. Rouge a poussé des détachements de protection de son flanc droit jusqu'à la ligne : Pointe N du lac de Hallwil Uezwil-Bünzen-Besenbüren-Lunkhofen-Bonstetten.

2. Entre Reppisch et Reuss, derrière la ligne Kloster-Affoltern a/A.-Ottenbach, se trouve une brigade renforcée bleue comme brigade de première ligne d'une division en marche.

3. La brigade 12 renforcée occupe, comme brigade de première ligne de la 4^e division, le front Unter Rüti-Weissenbach-Bettwil, entre la Reuss et le lac de Hallwil.

Missions pour le 8 juillet 1929 : La brigade de droite, entre la Reppisch et la Reuss, pousse jusqu'à la ligne Ettenberg-Aesch-Unter Lunkhofen. La brigade renf. 12 atteindra la ligne Hermetschwil-Waldhäusern-Rüelisacker, son R. I. lw. 49 devant s'organiser défensivement front à l'E. dès qu'il aura atteint son premier objectif.

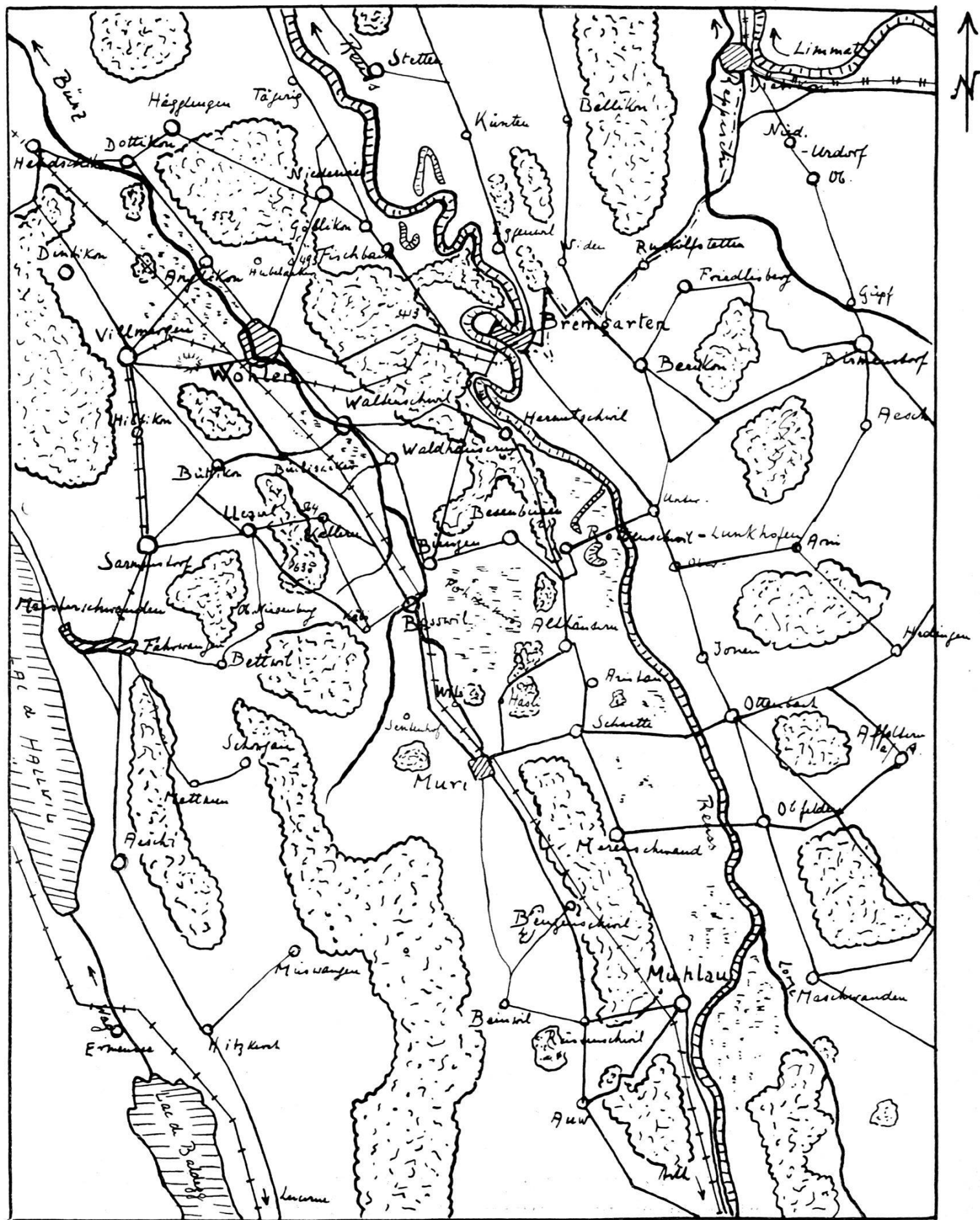
Ordre de bataille de la brigade 12 renforcée :

Commandant : Cdt. br. I. 12.

Troupes : R. I. 23 (Bat. fus. 55, 56, 57) ¹.
R. I. 24 (Bat. fus. 58, 59, 60).
R. I. Lw. 49 (Bat. fus. Lw. 123, 124).
R. art. camp. 8.
Cps. de parc d'art. camp. 15 et 16 (supp.).
Cp. sap. II/4 (supp.).
1 section cp. pi. tg. 4 (supp.).

¹ Il va sans dire que toutes les troupes combattantes énumérées ci-dessus sont supposées.

L'infanterie est représentée par les blessés et le personnel sanitaire des corps de troupe.



Cp. san. II, III, IV/4.

Amb. I/4.

Col. san. I, II, III/4.

Cp. subs. II/4 (supp.).

Organisation pour l'exercice du 8/9 juillet 1929.

Le 7 juillet à 16 h., tous les officiers prenant part à la manœuvre sont orientés sur les buts de l'exercice, la situation générale, la répartition des tâches.

L'exercice commencera le 8 au matin et doit se prolonger tard dans la nuit du 8/9. Y prennent part : le gr. san. 4, l'E. des recrues san. I/29, le détachement de l'E. des recrues du service des automobiles II. Le 9 juillet les troupes seront à la disposition de leur commandant. Ce même jour aura lieu une critique à laquelle doivent prendre part tous les officiers disponibles.

Comme il a déjà été dit, les groupes sanitaires se trouvaient dans la région, effectuant leur cours de répétition. L'Ecole des recrues du Service de santé était arrivée le 6 juillet au matin de Bâle, après deux étapes de 45 km. effectuées de nuit, avec paquetage complet. Le détachement d'automobilistes arrivait également le 6 juillet et cantonnait à Villmergen.

L'organisation avait été prévue comme suit :

1. *Direction de la manœuvre* : Colonel Hauser, médecin en chef.

Adjoint : cinq officiers du corps d'instruction des troupes sanitaires.

2. *Chef de l'arbitrage* : Colonel Suter, médecin de division de la 4^e division.

Adjoint : le cdt. du gr. san. mont. 14, avec mission spéciale d'arbitrer le médecin de la br. 12 renf. et les unités sanitaires directement subordonnées à la brigade.

Un *officier instructeur* fonctionne comme arbitre à chacun des régiments. Il représente en même temps le commandant de ce régiment.

3. *Les fonctions de médecin dirigeant et de médecin de troupe* sont réparties aux officiers de troupe prenant part aux exer-

cices. *Le médecin de la brigade 12 renf.* est le commandant du groupe sanitaire 4.

Les commandants des cp. san. gardent leur commandement. Les *colonnes sanitaires et le train sanitaire* sont commandés par des lieutenants-pharmaciens de l'E. des recrues san. I/29.

On ne travaille qu'avec deux bataillons de première ligne dans chaque régiment. Les ordres aux différents échelons de commandement furent donnés le 8 juillet au matin : par la direction de la manœuvre aux officiers dirigeants du S. de S. de la brigade et des régiments ; par les arbitres de régiment aux médecins de bataillon. Cette orientation a été donnée sur le terrain, dans les secteurs de chaque régiment d'infanterie.

4. *Les blessés* furent représentés par des hommes de l'E. des recrues du Service de santé. Ils devaient être prêts à 6 h. le 8 juillet, répartis en trois groupes : 35 hommes pour le R. I. lw. 49, croisée des chemins 400 m. W. du point 392 Rottenschwil ;

50 hommes pour le R. I. 23, sur la route de III^e classe Besenbüren-Bünzen, à 800 m. environ à l'Est de Bünzen ;

55 hommes au point 630 Niesenberg, pour le R. I. 24.

Les secteurs où les blessés doivent être répartis ont été indiqués aux arbitres par la direction de la manœuvre, sur la carte au 1 : 25.000.

Les blessés portent le paquetage complet. Ils sont coiffés de la casquette. Un certain nombre de fusils ont été répartis parmi les blessés, qui doivent faire feu sur toute patrouille sanitaire de combat avançant à découvert.

Les *blessures* ont été désignées d'avance, et une liste nominative a été dressée avec l'indication exacte du diagnostic pour chaque blessé. Ceci pour le contrôle des pansements.

Tous les blessés sont gravement atteints et doivent être transportés. Les blessés qui n'auraient pas été trouvés à 18.00 le soir du 8 juillet devront se rendre comme blessés légers à la *place de rassemblement des blessés légers*, à la station de Mühlau.

5. *Le personnel sanitaire des corps de troupe*, comprenant

environ 27 hommes (y compris les hommes de la fanfare) pour chaque bataillon, est à la disposition des médecins de bataillon, le 8 juillet à 07.45, dans leur secteur. Il porte le paquetage réduit, le reste du bagage étant chargé sur le fourgon sanitaire de bataillon, ou laissé au cantonnement.

Les soldats du Service de santé doivent effectuer les pansements et les fixations, et même des hémostases. En cas de pluie les *fixations* seront posées par-dessus les habits.

Leur service une fois terminé, les hommes du Service de santé des bataillons se considéreront comme blessés légers, se feront mutuellement des pansements et se rendront à pied à la place de rassemblement des blessés légers.

6. Les *compagnies sanitaires* sont à la disposition des médecins de régiment à partir de 09.30 le 8 juillet dans leur cantonnement, soit à Muri. Elles ont été complétées de façon que les *sections de brancardiers* fussent à effectifs de guerre, les *sections de place de pansement* à 4 groupes. Le personnel supplémentaire est fourni par l'Ecole des recrues du service de santé.

7. Les *unités sanitaires de landwehr* durent être « représentées »; à cet effet. La direction de la manœuvre désigna la cp. san. I/4, qui prit le nom *d'amb. I/4*. Cette compagnie dut fournir également leur personnel aux trois colonnes sanitaires et au train sanitaire.

8. Les *colonnes sanitaires* furent formées au moyen de camions de l'armée improvisés pour le transport des blessés. Elles se composaient chacune de trois camions lourds et d'une auto; la colonne I/4 possédait un châssis dit « de la croix de Bâle ».

9. Le *train sanitaire* 10 est représenté par une voiture C. F. F. C 3 transformée pour le transport des grands blessés, et par une voiture AB4.

10. Les *organes de liaison* de la direction de la manœuvre sont fournis par l'Ecole des recrues du Service de santé, ceux du médecin de la brigade 12 par le groupe sanitaire 4.

11. *Subsistance* : Toutes les troupes déjeunent le 8 juillet

au cantonnement. Les hommes reçoivent chacun une forte ration supplémentaire. Les blessés recevront leur repas principal sur la place de pansement sur laquelle ils seront évacués. Les blessés légers trouveront du thé ou de la soupe sur les places de pansement par lesquelles ils passeraient ; le repas principal leur sera distribué à la place de rassemblement des blessés légers.

Les compagnies sanitaires doivent donc prévoir la nourriture pour les grands blessés qu'elles auront à hospitaliser, soit : environ 50 blessés du R. I. 23 pour la cp. san. II/4 ; 45 blessés du R. I. 24 pour la cp. san. III/4 et enfin environ 35 blessés du R. I. lw. 49 pour la cp. san. IV/4, et, en plus, préparer du thé ou de la soupe pour les blessés légers.

Le personnel des colonnes sanitaires et du train sanitaire sera nourri par l'ambulance I/4. Cette dernière doit prévoir aussi les subsistances pour environ 160 blessés légers, du thé et de la soupe pour ces derniers et 130 grands blessés. Le Q. M. du groupe sanitaire 4 assume les fonctions de Q. M. de l'amb. I/4.

Nous avons exposé en détail l'organisation compliquée de ces manœuvres dans l'idée que ces dernières serviront de modèle pour des exercices ultérieurs.

2. La manœuvre du 8 juillet.

a) Extraits de l'ordre de brigade pour le 8 juillet.

1. et 2. sont connus.

3. a) Le R. I. lw. 49 attaque à droite dans le secteur Schwetti-Althäusern, de part et d'autre de la route Merenschwand-Althäusern-Rottenschwil. Objectif : Stegen. Une fois en possession de son objectif, le R. I. lw. 49 organisera une position défensive sur le front Holzdorf-Werd-Rottenschwil, et résistera à toute attaque de rouge venant de la région de Lunkhofen.

b) Le R. I. 23 au centre, attaque de Althäusern-Hasli-Wili en direction de Hermetschwil-Waldhäusern, par Besenbüren-Bünzen. Aile gauche au chemin de III^e classe Sentenhof.

Objectif : Hermetschwil-Waldhäusern, qui devront être atteints le soir du 8 juillet.

c) Le R. I. 24 attaque à gauche, depuis la ligne Käbi-Oberniesen-berg, par Kallern et Uezwil. Objectif : route Walten-schwil-Büttikon.

4. et 5. d'après ordres spéciaux.

6. Axe de transmission : route Muri-Bosswil. P. C. de brigade : gare de Muri.

La préparation est couverte par la cavalerie jusqu'à Althäusern et par une brigade sur le front Wili-Bettwil.

La brigade a une tâche essentiellement offensive ; seul le régiment de droite reçoit une mission défensive dès le moment où il a atteint son objectif. Le terrain est très varié : onduleux et boisé, par endroits marécageux, dans le secteur de droite ; au centre très marécageux et plat, presque entièrement découvert ; à gauche franchement accidenté et fortement boisé. Il faut donc prévoir des différences dans la progression des régiments, comme dans la répartition des pertes. D'où nécessité de laisser les médecins de régiment très indépendants, et de mettre très tôt à leur disposition les moyens disponibles.

Ainsi en avait jugé le *médecin de la 4^e division*, qui, le soir du 7 avait attribué à la brigade 12 renforcée les unités sanitaires suivantes :

Cp. san. II, III, IV/4.

Amb. I/4 à disposition du médecin de brigade le 8 dès 10.30 à Mühlau.

Col. san. I, II, III/4 le 8 à 10.15 à Rüstenschwil, sous le commandement du cdt. col. san. II/4.

Le train san. 10 sera à disposition de la brigade le 8 à 12.00 à la station de Mühlau.

Le médecin de la brigade 12 renf. dispose de la façon suivante :

Il attribue la cp. san. II/4 au R. I. 23.

la cp. san. III/4 au R. I. 24.

la cp. san. IV/4 au R. I. lw. 49.

Il donne l'ordre à l'amb. I/4 d'installer dès son arrivée à la station de Mühlau une place de transmission pour la brigade 12,

et au village de Mühlau une place de rassemblement des blessés légers.

Il garde en mains les colonnes sanitaires, en avisant les médecins de régiment qu'ils pourront disposer d'elles sur demande expresse adressée au médecin de brigade. Les colonnes restent en position d'attente à Rüstenschwil. L'ordre du médecin de brigade à ses sous-ordres contient, en outre, les indications suivantes :

Place de transmission pour la brigade 12 renf. : Mühlau-station.

Place de rassemblement des blessés légers : Mühlau-village.

Emplacement de combat du médecin de brigade : P. C. de brigade à la station de Muri.

D'accord avec l'officier d'E. M. chargé des services de l'arrière, il fixe à chaque médecin de régiment les voies d'évacuation suivantes :

Au R. I. lw. 49 : la route Aristau-Merenschwand-Mühlau.

» » » 23 : a) secteur de droite : la route Althäusern-Aristau-Merenschwand-Mühlau.

b) secteur de gauche : la route Büazen-Bosswil-Muri-Benzenschwil-Mühlau.

» » » 24 : la route Bosswil - Muri - Benzenschwil-Mühlau.

Il n'y a pas de remarques spéciales à présenter au sujet des mesures prises par le médecin de brigade. Elles sont logiques et parfaitement adaptées à la situation.

b) DÉVELOPPEMENT DE LA MANŒUVRE.

Nous prendrons les régiments les uns après les autres, résumant en un chapitre spécial les observations que nous aurons à formuler.

La brigade qui combat entre Reppisch et Reuss atteint ses objectifs le soir du 8 juillet.

A la brigade 12 renforcée les événements se déroulent de la manière suivante :

A l'aube du 8 juillet, le R. I. lw. 49 déclenche son attaque, ses deux bataillons échelonnés en profondeur, 124 en avant,

123 en second échelon. A 09.00, le 124 est en possession de Stegen. A ce même moment, Rouge déclenche une violente attaque de la région de Lunkhofen dans le flanc droit de bleu, par le pont de Stegen et la passerelle de Werd. Le R. I. lw. 49 doit alors faire front à droite. Cette conversion amène les bataillons coude à coude, deux compagnies en première ligne, la troisième en réserve. Le bataillon 124 se fixe dans les villages de Stegen et Rottenschwil, le 123 au sud de ce dernier village et dans Werd. Les réserves sont dans les bois à l'ouest de la position.

Le combat se termine vers 14.00 par la retraite de Rouge.

Les pertes furent légères pendant la première phase, très lourdes pendant le combat défensif.

Les premières nouvelles concernant son Service de santé parviennent au médecin de régiment à 10.10. Le médecin du 123 annonce qu'il installe un poste de secours de compagnie à Werd et un poste de secours de bataillon dans une gravière à l'ouest de la croisée des chemins Althäusern-Besenbüren et Althäusern-Rottenschwil. A midi il annonce 18 blessés répartis dans les postes de secours et les nids de blessés.

Ce n'est qu'à 12.15 que le médecin du 124 avise son supérieur technique des dispositions prises : un poste de secours de bataillon dans la forêt à l'ouest de Rottenschwil et un poste de secours de compagnie dans une ferme à la sortie N de Stegen. *Le secteur de sa première compagnie a été exploré par le personnel sanitaire du bataillon 123.*

Entre temps, le médecin de régiment faisait avancer la cp. san. IV/4 jusqu'à la sortie N. de Althäusern. A 13.10, il donne les ordres pour l'établissement d'une place de pansement dans la partie S de ce village. La colonne sanitaire est réclamée à 15.15 à Althäusern.

Le R. I. 23, parti en même temps que son voisin de droite, avance en deux groupements : bat. fus. 55 à droite, contournant les marais du Fohrenmoos, en direction Besenbüren-Hermetschwil ; bat. fus. 56 à gauche, jusqu'au chemin de Sentenhof sur Bünzen-Waldhäusern ; bat. fus. 57 en réserve de régiment derrière le bataillon de gauche. Axe d'effort principal par Bosswil-Bünzen.

Le régiment avance sans difficultés ni pertes jusqu'aux lisières des forêts de l'E. et au N. de Besenbüren et aux abords du village de Bünzen, d'où il reçoit un violent feu d'infanterie. Il est 10.00. L'attaque s'arrête. Bleu piétine sur place. Vers midi, menacé sur son flanc droit par le R. I. 24 qui atteint Höll, Rouge cède et se retire en combattant. A 16.00, après de violents assauts, le R. I. 23 est en possession de ses objectifs, Hermetschwil et Waldhäusern.

L'arrêt du régiment devant Besenbüren et Bünzen retarde considérablement le travail du S. de S. Ce n'est qu'à 13.00 que le médecin de régiment fait avancer sa compagnie sanitaire jusqu'à Wili. A 16.30 seulement, il peut donner l'ordre d'installation de la place de pansement dans le village de Bünzen, en même temps qu'il demande une colonne sanitaire.

Une fois la place de pansement établie et la colonne sanitaire sur place, le travail marche très vite, puisqu'à 23.30 déjà la compagnie sanitaire II/4 quittait Bünzen pour regagner ses cantonnements à Muri.

A gauche le R. I. 24, prêt dès 03.30 dans la région de Käbi-Oberniesenberg, attaque à 04.15 ; le bat. fus. 58 à droite par Kallern, objectif : forêt S de Büelisacker ; le bat. fus. 59 à gauche, par Uezwil, objectif : route Waltenschwil-Büttikon ; le bat. fus. 60 en réserve de régiment au S. d'Oberniesenberg, derrière le bat. fus. 59. Effort principal à gauche.

A 09.50 le bataillon 58 atteint Kallern dont il ne peut déboucher jusqu'au moment où sa troisième compagnie, débordant à droite, s'empare de Höll et s'organise défensivement contre Waldhäusern encore occupé par l'ennemi. Vers 12.00, il peut continuer son mouvement en avant, et atteint son objectif final à 16.00.

Le bataillon de gauche ne peut tout d'abord avancer au delà des lisières de forêts qui dominent Uezwil au S-W et à l'E. Ce n'est que lorsque la progression du bataillon 58 menace le flanc gauche de l'ennemi que le bataillon 59 peut s'emparer du village. Dès ce moment, 13.30, la progression s'accélère, et à 16.00 les objectifs sont atteints.

Les deux bataillons ont subi de fortes pertes devant Kallern et Uezwil.

Dès que le médecin de régiment a eu connaissance de la prise de Kallern, il a fait avancer la compagnie sanitaire III/4 jusqu'à Käbi. Malheureusement les organes de liaison n'arrivent que très tard et ce n'est qu'à 11.05 que l'ordre atteint la compagnie. La section de brancardiers est immédiatement dirigée sur Oberriesenberg tandis que la deuxième section reste à Käbi. Dès leur arrivée au P. C. de régiment, les brancardiers sont répartis en deux groupes et chargés de l'évacuation des secteurs de combat, à droite sur un poste de secours de bataillon, installé à Kallern, à gauche sur un poste de secours de bataillon qui sera organisé à l'entrée de Uezwil, immédiatement après la prise de ce village.

En même temps qu'il faisait avancer sa section de brancardiers, le médecin de régiment demandait une colonne sanitaire qu'il dirigeait sur Kallern. A 13.30, soit au moment de la prise de Uezwil, il donnait l'ordre au commandant de la compagnie sanitaire III/4 de faire reconnaître un emplacement de place de pansement dans les environs du poste de secours d'Uezwil, et en attendant, de faire avancer sa deuxième section jusqu'à ce village. En passant à Kallern, la section laisse un groupe pour reprendre des soldats du Service de santé du bataillon 58, et transformer le poste de secours de cette localité en un *poste de chargement* pour les voitures de la colonne sanitaire.

L'ambulance I/4 était à disposition du médecin de brigade le 8 juillet à 10.30. Dès son arrivée, selon les ordres reçus, elle se mit au travail, et malgré la difficulté de la tâche, annonça à 15.00 déjà que la place de rassemblement des blessés légers et la place de transmission étaient prêtes à fonctionner. A 16.00 arrivent les premiers grands blessés. Les premiers blessés légers atteignirent la place de rassemblement vers 17.00.

Le train sanitaire 10, à disposition de la brigade dès midi, à la station de Mühlau, fut chargé dans la soirée et put partir à 21.00.

(A suivre.)

Cap. DE HALLER,

Off. instr. des troupes du Service de santé.